

Écoutez les podcasts du « Soir »

Retrouvez le podcast quotidien du *Soir* pour s'informer, décrypter et s'inspirer.



« À propos », c'est l'information comme vous l'entendez, avec des sujets racontés et analysés par les journalistes de la rédaction pour mieux comprendre l'actualité.



Découvrez « À propos » et tous les podcasts sur : *Le Soir* (podcasts.lesoir.be ou via l'application), « Podcast Addict », « Apple Podcasts », « Google Podcasts », Spotify et Amazon Music.

ATTAQUE
DU 7-OCTOBRE

L'armée israélienne reconnaît son « échec total »

Une enquête interne de l'armée israélienne sur l'attaque du 7-October a reconnu « l'échec total » de l'armée à empêcher l'attaque de commandos du Hamas à partir de Gaza, qui a fait plus d'un millier de morts en Israël. « Le 7 octobre 2023 a été un échec complet, l'armée israélienne n'a pas rempli sa mission de protection des civils israéliens », a déclaré ce responsable sous couvert d'anonymat à l'occasion de la publication des principales conclusions de cette enquête. « Trop de civils sont morts ce jour-là en se demandant dans leur cœur ou à voix haute, où était l'armée israélienne », a-t-il ajouté. L'armée a reconnu avoir péché par « excès de confiance » et avoir eu des idées fausses sur les capacités militaires du Hamas avant l'attaque meurtrière du mouvement islamiste palestinien, a déclaré le responsable. L'enquête a révélé que l'attaque du 7-October s'était déroulée en trois vagues successives et que plus de 5.000 personnes avaient pénétré en Israël depuis Gaza ce jour-là. « La première vague comprenait plus de 1.000 terroristes de la Nookhba (unité d'élite du Hamas, NDLR) qui se sont infiltrés sous le couvert d'un feu nourri » de roquettes, indique un résumé de l'enquête fourni par l'armée. Elle ajoute qu'une deuxième vague comprenait 2.000 combattants et que la troisième vague se caractérisait par l'arrivée de centaines d'autres, ainsi que de plusieurs milliers de civils. AFP

MOBILITÉ

Prochaine grève sur le rail : le 17 mars, puis quatre fois par mois...

La grève sur le rail en cours n'est pas encore terminée que la suivante est annoncée. L'actuelle grève de neuf jours entreprise par le syndicat autonome des conducteurs (Sact) et le syndicat indépendant des cheminots (SIC) doit s'achever dimanche soir. Un mouvement qui va encore se durcir avec la participation du personnel d'une cabine de signalisation, à Namur, qui va encore limiter le nombre de trains dans le service minimum/ alternatif proposé par la SNCB. Localement, il ne devrait pas y avoir de train du tout dans la province de Luxembourg, une partie du Brabant wallon et de la province de Namur. Plus globalement, pour samedi, la SNCB annonce seulement un train IC sur deux et un train L et S (local et suburbain) sur trois en activité. Ce jeudi, les deux principaux syndicats du rail, la CGSP Cheminots et la CSC Transcom se sont mis d'accord pour la suite du programme de contestation sociale. Et il sera copieux également. D'après un trac diffusé sur les réseaux sociaux, le front commun annonce 18 jours de grève dans les cinq mois à venir. Le premier jour fixé est le 17 mars, avec un appel à la grève de tous les cheminots, de tous les métiers et de tous les districts. Ensuite, le 31 mars, les agents du chemin de fer sont appelés à suivre le mouvement de grève général organisé contre les mesures du gouvernement Arizona. Ensuite, le front commun syndical prévoit qu'il organisera quatre jours de grève par mois, d'avril à juillet. Les rencontres de conciliation et de discussion avec la direction de la SNCB et le nouveau ministre de la Mobilité, l'Engagé Jean-Luc Crucke sont maintenues, jusqu'à preuve du contraire. Elles aborderont tous les domaines liés au chemin de fer. Le tract des syndicats souligne, néanmoins, ne pas avoir reçu le moindre accusé de réception de la part du ministre des Pensions, le N-VA Jan Jambon, pourtant directement concerné par la réforme de l'âge de départ à la pension du personnel roulant (accompagnateurs et conducteurs) passant progressivement de 55 ans à 67 ans. E.R.

ÉCONOMIE

Les quatre questions américaines de tax

Donald Trump a encore changé son fusil d'épaule. Finis les droits de douane réciproques. Désormais, le président veut taxer tous les biens européens à 25 %. L'Union doit-elle riposter ? Quels sont les pays et les industries les plus menacés ?

ANALYSE
DOMINIQUE BERNIS

Les semaines se suivent et les déclarations du président des Etats-Unis partent en tous sens. Ainsi, jeudi, Donald Trump menaçait de taxer à hauteur de 25 % toutes les importations en provenance de l'Union européenne.

Jusqu'ici, le nouvel hôte de la Maison-Blanche avait pourtant ciblé certains produits – l'acier et l'aluminium, puis les voitures, la pharma et les semi-conducteurs – et certains pays : la Chine frappée de droits de douane additionnels de 10 % au début de février, en attendant une nouvelle hausse de 10 %, annoncée ce jeudi et prévue au début du mois prochain ; et le Canada et le Mexique, dont les produits pourraient se voir appliquer une taxe de 25 %.

En revanche, vis-à-vis du reste du monde, et notamment de l'Europe, Donald Trump disait vouloir imposer des droits de douane réciproques – autrement dit : l'alignement de la taxation des produits entrant aux Etats-Unis sur la manière dont sont taxés les produits américains à l'étranger (dans une interprétation cependant élargie).

En annonçant son intention de porter, de manière générale, les droits levés sur les produits européens à 25 %, le président change son fusil d'épaule et renoue avec sa « promesse » de campagne, quand, lancé dans la course à la Maison-Blanche, le candidat républicain jurait qu'il relèverait les droits de douane de manière générale.

1

Pourquoi l'Europe est-elle ciblée ?

Surtout : l'Union européenne est désormais directement et globalement visée. « Sans doute l'hostilité de Donald Trump envers l'Union européenne est-elle difficile à comprendre d'un point de vue commercial. A seulement 2,7 %, les droits de douane moyens de l'UE sont en ligne avec ceux des Etats-Unis (2,2 %) et inférieurs aux droits de douane moyens du Royaume-Uni (3,3 %), du Canada (3,4 %) ou de la Corée du Sud (8,4 %) », explique Agathe Demarais, chercheuse au Conseil européen pour les relations internationales (ECFR).

« Mais il a toujours été clair que l'Union européenne figurerait en tête de liste des principales cibles du président américain, qui semble diriger ses salves tarifaires sur les économies enregistrant des excédents commerciaux avec les Etats-Unis – ce qui est le cas du Mexique, du Canada, de la Chine et de l'Union. Et il pense probablement que l'UE est prête à faire des concessions pour l'apaiser », explique-t-elle.

De fait, s'agissant des échanges de biens, l'Union européenne affiche un surplus de 156,6 milliards d'euros vis-à-vis des Etats-Unis, selon les chiffres d'Eurostat, l'office européen des statistiques. En revanche, le Vieux Continent affiche un déficit des échanges de services, à hauteur de 104 milliards d'euros. Mais cela, Donald Trump n'en a cure.

2

L'Union peut-elle riposter ?

La menace que fait peser Donald Trump sur l'économie de l'Union européenne est sérieuse. Les Etats-Unis absorbent en effet près de 20 % des exportations du Vieux Continent, loin devant le Royaume-Uni (13 %) ou la Chine

(8,8 %). Mais ils sont aussi notre deuxième fournisseur, derrière la Chine : 13,7 % des importations de l'Union proviennent ainsi des Etats-Unis (contre 20,5 % en provenance de Chine).

De ce point de vue, l'Union dispose d'une arme de rétorsion, via une hausse des droits de douane appliqués aux produits venant des Etats-Unis, ainsi que divers responsables européens l'ont répété. Les observateurs, cependant, sont divisés. « Des mesures de rétorsion augmenteraient les coûts des intrants pour les entreprises manufacturières européennes à un moment où de nombreux secteurs sont déjà en difficulté face aux prix élevés de l'énergie et à la concurrence chinoise croissante. Elles agiraient également comme une taxe sur les consommateurs européens », estime ainsi Agathe Demarais.

3

Quels seraient les Etats membres les plus affectés ?

Une guerre commerciale entre les deux bords de l'Atlantique affecterait diversement les différents secteurs économiques et les différents Etats membres de l'Union. Ainsi, les secteurs pharma et automobile seraient les premiers touchés, puisque les médicaments, les voitures et véhicules à moteur et les produits médicaux et pharmaceutiques constituent les trois premières catégories de biens exportés vers les Etats-Unis.

Parmi les plus grandes économies, l'Italie et l'Allemagne – qui comptent parmi les plus gros partenaires commerciaux des Etats-Unis au sein de l'UE – seraient les plus affectées au niveau macroéconomique. A l'autre extrémité du spectre, l'impact sur les économies davantage axées sur les services comme l'Espagne et la France, serait plus faible, expliquait une récente analyse du centre de recherche Oxford Economics.

« Parmi les économies de l'UE, l'Autriche, la Finlande, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et la Suède sont celles qui dépendent le plus du marché américain comme destination clé pour leurs exportations, ce qui suggère qu'elles pourraient être parmi les plus durement touchées par les droits de douane de 25 % imposés par Donald Trump », confirme Agathe Demarais.

4

La Belgique est-elle menacée ?

Mais d'autres petites économies très ouvertes n'en sortiraient pas indemnes, en particulier la Tchéquie et la Hongrie, précisait Oxford Economics. Ce serait également le cas de la Belgique, qui était déjà particulièrement menacée par le souhait de Donald Trump de porter à 25 % les droits de douane sur les médicaments. Les produits pharmaceutiques représentent en effet la moitié des exportations belges vers les Etats-Unis. Suivent, mais loin derrière, les machines et équipements, les produits chimiques et les équipements de transport.

D'un autre côté, la Belgique compte aussi parmi les économies européennes qui dépendent le plus des Etats-Unis comme source d'importations – de même que la France, l'Irlande, la Lituanie ou les Pays-Bas. « Ces économies supporteraient le poids des éventuelles représailles douanières de l'Union, qui alimenterait l'inflation », insiste encore Agathe Demarais.

KROLL

